Visite de Pedro Sanchez au Maroc : voici la déclaration finale (texte intégral)

08.04.2022 Visite de Pedro Sanchez au Maroc : voici la déclaration finale (texte intégral)

Une Déclaration conjointe au terme des discussions entre le Roi Mohammed VI et le président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, qui effectue, sur invitation du Souverain, une visite au Royaume dans le cadre d'une nouvelle étape de partenariat entre les deux pays, a été adoptée. Voici la déclaration intégrale :

« A l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Président du Gouvernement espagnol, S.E. Pedro Sánchez, a effectué une visite officielle au Royaume du Maroc, le 7 avril 2022.

Au cours de cette visite, Sa Majesté le Roi et S.E. le Président du Gouvernement espagnol ont eu des discussions approfondies au sujet des relations bilatérales.

Au terme de ces discussions, la déclaration suivante a été adoptée :

La lettre adressée par le Président du Gouvernement espagnol,

S.E. Pedro Sánchez, à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 14 mars 2022 ainsi que l'entretien téléphonique entre le Souverain et le Président du Gouvernement espagnol, le 31 mars, ont ouvert une nouvelle page dans les relations entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne.

Le Maroc et l'Espagne, conscients de l'ampleur et de l'importance stratégique des liens qui les unissent et des aspirations légitimes des deux peuples à la paix, à la sécurité et à la prospérité, entament aujourd'hui la construction d'une nouvelle étape dans leur relation bilatérale.

Basée sur les principes de transparence, de dialogue permanent, de respect mutuel, de respect et de mise en œuvre des engagements et des accords signés par les deux parties, cette nouvelle étape répond à l'appel de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à « inaugurer une étape inédite dans les relations entre les deux pays », et de Sa Majesté le Roi Felipe VI à « marcher ensemble pour matérialiser cette nouvelle relation ». Elle correspond, également, à la volonté du Président du Gouvernement espagnol, S.E. Pedro Sánchez de « construire une relation sur des fondements plus solides ».

Dans cet esprit, les deux pays entendent établir une feuille de route durable et ambitieuse.

La visite, au Maroc, du Président du Gouvernement espagnol constitue un moment important pour consolider cette feuille de route et définir les priorités de la prochaine Réunion de Haut Niveau devant se tenir avant la fin de l'année en cours.

Sur cette base, la nouvelle feuille de route comprend les éléments suivants :

• 1. L’Espagne reconnaît l’importance de la question du Sahara pour le Maroc ainsi que les efforts sérieux et crédibles du Maroc dans le cadre des Nations Unies pour trouver une solution mutuellement acceptable. A ce titre, l’Espagne considère l’initiative marocaine d’autonomie, présentée en 2007, comme la base la plus sérieuse, réaliste et crédible pour la résolution de ce différend.

• 2. Les sujets d’intérêt commun seront traités dans un esprit de confiance, dans la concertation, loin des actes unilatéraux ou des faits accomplis.

• 3. La pleine normalisation de la circulation des personnes et des marchandises sera rétablie de façon ordonnée, y compris des dispositifs appropriés de contrôle douanier et des personnes au niveau terrestre et maritime.

• 4. Les liaisons maritimes de passagers entre les deux pays seront rétablies immédiatement et de façon graduelle jusqu’à l’ouverture de l’ensemble des fréquences.

• 5. Les préparatifs pour l’opération Paso del Estrecho/Marhaba seront entamés dans cette même perspective.

• 6. Le groupe de travail sur la délimitation des espaces maritimes dans la façade atlantique sera réactivé, dans l’objectif de réaliser des avancées concrètes.

• 7. Des discussions concernant la gestion des espaces aériens seront engagées.

• 8. La coopération dans le domaine des migrations sera relancée et renforcée. Le Groupe Permanent Hispano-Marocain sur la Migration se réunira prochainement.

• 9. La coordination dans le cadre des présidences respectives du processus de Rabat, pendant la période 2022-2023, sera menée de manière à mettre en exergue la coopération exemplaire entre les deux pays dans ce domaine, à la faveur d’une approche globale et équilibrée du phénomène migratoire.

• 10. La coopération sectorielle sera réactivée dans tous les domaines d’intérêt commun : économique, commercial, énergétique, industriel et culturel, entre autres.

• 11. La facilitation des échanges économiques et des liaisons entre les deux pays, fera l’objet d’une réunion prochainement.

• 12. Le domaine de l’éducation, de la formation professionnelle et de l’enseignement supérieur sera prioritaire dans cette nouvelle étape. Un groupe de travail spécifique sera établi, à cet effet.

• 13. La coopération culturelle sera renforcée. Dans ce cadre, un groupe de travail sectoriel dans le domaine de la Culture et des Sports sera établi. Un nouvel élan sera imprimé au Conseil d’Administration de la Fondation des Trois Cultures.

• 14. Les rapports d’activité des réunions et Groupes de travail établis ou réactivés seront présentés à la Réunion de Haut Niveau.

• 15. Les deux pays entameront des échanges sur la mise à jour du Traité de Bon Voisinage, d’Amitié et de Coopération, de 1991, sur la base des principes, des paramètres et des priorités devant guider leurs relations bilatérales, dans les années à venir.

• 16. Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président du Gouvernement espagnol, S.E. Pedro Sánchez, désigneront un comité en charge de la mise en œuvre de la présente déclaration, dans un délai de 3 mois ».

Source : https://www.bladi.net/visite-pedro-sanchez-maroc-voici-declaration-finale-texte-integral,92180.html